



# Assemblée Générale

26 septembre 2007

Désignation de Joël GULLON  
tête de liste

# Pourquoi Joël GULLON?

- Une passion pour la vie publique qui le porte
- La volonté de continuer et d'enrichir cette expérience
- Une envie d'agir
  - Au service et à l'écoute des autres
  - Dans l'intérêt du plus grand nombre



# Qui est Joël GULLON?

- 38 ans
- Marié, 2 enfants de 7 et 11 ans
- Informaticien (Bac D, DUT informatique de Grenoble2)
- Salarié depuis 1988 de JVS-MAIRISTEM, société informatique
- Responsable de l'agence de Grenoble à La Côte St André (9 personnes)
- Conseiller municipal depuis 1989
- Adjoint à l'urbanisme depuis 1994



# Que peut-t-il apporter?

- Sa disponibilité
- Sa jeunesse et son dynamisme.....

complétés par

- Une expérience municipale
- Une compétence professionnelle complémentaire



# Sa vision du rôle de Maire?

- Un rôle central
- Un poste à fortes responsabilités

S'appuyant sur:

- Un travail de l'ensemble de l'équipe
- Une délégation
  - aux adjoints
  - aux conseillers municipaux



# Quelle équipe?

- Une ligne directrice : « une équipe, un projet »
- L'équipe: LCE
- La liste
  - 27 noms
  - Établie selon des critères de représentativité Les élus
- Mais toute l'équipe participe à la victoire
- Rien n'est arrêté... ni la liste, ni le programme



# La méthode de travail!

- L'équipe LCE existera après les élections
- Elle sera consultée chaque année pour recueillir:
  - son avis sur les nouveaux projets
  - son sentiment sur les actions réalisées
  - et les ajustements nécessaires à mettre en place
- Les conseillers municipaux:
  - Pourront être délégués du Maire sur un dossier particulier
  - Représenteront au Conseil Municipal un secteur de la Côte Saint André (Réfèrent)
- Une écoute régulière de la population



# Quel programme?

- **UNE VILLE DYNAMIQUE**
  - un souci constant du quotidien de chacun
  - des projets pour l'avenir

01/11/2007



*Rapprochons nos idées pour agir !*

# Les grands axes!

- Faciliter la vie quotidienne de chacun
  - personnes âgées, personnes handicapées, en difficulté ...
  - Accueil des nouveaux habitants
  - Implication des jeunes dans la vie locale...
  - Circulation dans la ville et déplacements interurbains
- Développer la vie sociale entre les générations
  - Soutien à la vie associative culturelle et sportive
- Maintenir l'emploi existant et accompagner son développement (commerçants, artisans,...)
- Dynamiser la Ville en accompagnant un développement urbain maîtrisé et en préservant le cadre de vie
- Avoir des projets porteurs dans la mesure de nos moyens



# Les moyens!

- Gérer les finances pour conserver une fiscalité raisonnable
- Placer les moyens municipaux au service des citoyens
- Instaurer des outils de contrôle de satisfaction de la population

